

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP 8 DE LA CLD: MARDI 4 SEPTEMBRE 2007

Les délégués à la CdP 8 de la CLD se sont réunis en session plénière du matin pour compléter l'élection des membres du Bureau de la CdP, suite à quoi ils se sont réunis en séances de la Grande Commission (GC) et du Comité sur la science et la technologie (CST), pour le reste de la journée.

LA PLENIERE

Le vice-président de la CdP 8, Jií Hlaváek, a invité les délégués à sélectionner le reste des vice-présidents de la CdP. Hamdi Aloui (Tunisie), Kenneth Roach (Trinité et Tobago) et Ariel Rusignol (Uruguay) ont été élus par acclamation et se sont joints aux vice-présidents sélectionnés lundi : Sem Shikongo (Namibie), Siddharth Behura (Inde), Khaled al-Sharaa (Syrie), Jií Hlaváek (République tchèque), Yurie Kolmaz (Ukraine) et Mary Rowen (Etats-Unis d'Amérique). Hlaváek a ensuite désigné Ositadinma Anaedu (Nigeria) comme président de la GC. La désignation du rapporteur est restée en suspens.

LA GRANDE COMMISSION

La Commission, présidée par Ositadinma Anaedu (Nigeria), a adopté ses ordre du jour et organisation des travaux tels que figurant dans le paragraphe 11 de l'ordre du jour provisoire et les annotations (ICCD/COP(8)/1), sans amendement. La GC a également convenu d'examiner le programme du CRIC concernant l'examen exhaustif des activités du secrétariat ainsi que le document ICCD/CRIC(6)/2 portant le même intitulé. Le secrétariat a introduit les points de l'ordre du jour portant sur le suivi du rapport de l'UIM et de l'élaboration de la stratégie pour le renforcement de la mise en œuvre de la Convention (ICCD/COP(8)/10 et ICCD/COP(8)/INF.5) et sur les unités de coordination régionales (ICCD/COP(8)/13). Le président du GTII, Sem Shikongo (Namibie), a introduit le point 10 de l'ordre du jour, le rapport, sur la base de l'examen effectué par le GTII du rapport établi par l'UIM, y compris la meilleure manière de traiter les recommandations qui s'y trouvent (ICCD/COP(8)/10/Add 1), et les projets des plan et cadre stratégiques pour l'amélioration de la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) (ICCD/COP(8)/10/Add.2). Le débat s'est concentré sur l'adoption de la stratégie, le réaménagement du Mécanisme mondial (MM) à Bonn, les unités de coordination régionales (UCR) et la création d'un groupe de contact.

Plusieurs délégations ont apporté leur appui à la mise en application du plan stratégique décennal. L'UKRAINE, au nom de l'Europe centrale et orientale, a apporté son appui aux propositions concernant la réorganisation. Pour la mise en opération de la stratégie, le MAROC, le CHILI, l'IRAN et d'autres participants ont appelé à un programme prioritaire pour la mi-parcours, à des objectifs mesurables et à des indicateurs quantitatifs, y compris sur les coûts du programme et les contributions financières. L'INDE a appelé à des ressources adéquates, substantielles, supplémentaires et prévisibles, et au renforcement des UCR. L'ARGENTINE a déclaré que l'alignement de la stratégie et de la CLD changerait la manière dont la CLD travaille. Le BRÉSIL a souligné le besoin

d'adopter la stratégie par consensus. Le ZIMBABWE a indiqué que l'approche tournée vers des résultats requiert des ressources adéquates pour le secrétariat. L'AUSTRALIE a déclaré que l'adoption de la stratégie doit précéder le débat autour de "la manière d'y parvenir."

La THAÏLANDE a plaidé pour une mise en œuvre décentralisée de la stratégie. Le LESOTHO a appelé à une accélération de la mobilisation des ressources. La CHINE et l'ARABIE SAOUDITE ont souligné le besoin d'un mécanisme efficace pour sa mise en œuvre. Le délégué des ETATS-UNIS d'AMERIQUE a apporté son appui à l'adoption du plan stratégique, tout en reconnaissant qu'il renferme des éléments qui ne sont pas cohérents avec les décisions disponibles. L'UGANDA, au nom du Groupe africain, a déclaré que le projet de plan est en phase avec les attentes du Groupe, notant toutefois qu'il n'a pas de budget, de calendrier et d'actions prioritaires, et a recommandé que la CdP élabore et adopte un plan de mise en œuvre assorti d'une estimation des coûts à travers la détermination d'actions prioritaires pour les quatre premières années. La TUNISIE a souligné le besoin d'institutions pour le plan stratégique et la nécessité de le financer. La SUISSE a déclaré que le plan est un instrument utile pour le dialogue politique aux niveaux national et international, a encouragé l'établissement de liens entre ce plan et d'autres, tels que ceux de la réduction de la pauvreté, et a plaidé pour la mise à disposition de ressources. HAÏTI a mis l'accent sur la collaboration avec les populations locales. DRYNET, au nom des ONG européennes, a apporté son appui à la stratégie et a noté qu'elle place les terres sèches dans le cadre du développement et pas simplement dans celui de l'environnement.

Plusieurs pays, dont le QATAR, le MEXIQUE, la CHINE, l'ARABIE SAOUDITE, le GABON, le HONDURAS et HAÏTI, ont plaidé pour le renforcement des UCR. L'UE a suggéré de considérer les UCR dans le cadre plus large de la direction stratégique. L'UGANDA, au nom du Groupe africain, a exhorté la CdP 8 à renforcer et institutionnaliser les UCR en tant qu'outil pour le soutien de la mise en application des PAN, des PAR et des PASR. Le PARAGUAY, au nom du Groupe Amérique Latine et Caraïbes, a souligné le besoin d'une architecture institutionnelle régionale pertinente. Le KENYA a appelé à une décision ferme de la CdP 8 concernant les UCR, compte tenu du fait qu'elle est attendue depuis la CdP 3. L'AFRIQUE DU SUD a mis en exergue la nécessité d'une coordination entre les institutions de la CLD et le besoin d'un nouveau mandat pour les UCR. Faisant objection aux UCR, le JAPON a déclaré que la décentralisation n'est pas la manière d'optimiser les ressources. Le délégué des ETATS-UNIS a mis en relief l'efficacité et l'utilité des UCR.

Le BRÉSIL, le SWAZILAND et d'autres ont appelé au réaménagement du MM à Bonn. D'autres pays, dont le GABON et la TANZANIE, ont souligné la nécessité pour le secrétariat et le MM de travailler ensemble. La CÔTE D'IVOIRE a appelé à une étude sur le réaménagement proposé. La MAURITANIE et la TUNISIE ont souhaité voir le MM être renforcé avant la considération de son réaménagement. La GUINEE a proposé de déterminer la valeur ajoutée du réaménagement du MM. L'ETHIOPIE, mettant en exergue la complémentarité, a indiqué qu'une fusion du MM et du secrétariat "n'est pas la meilleure approche." Le LIBAN

a désapprouvé la séparation du MM du FIDA, compte tenu de la contribution importante apportée par le FIDA en matière de ressources. La GUINÉE BISSAU et le RWANDA ont suggéré d'adopter une décision d'intégrer le MM dans le secrétariat. La SYRIE a déclaré que le MM n'a pas été à la hauteur des attentes et a suggéré d'établir un nouveau mécanisme de financement à placer au sein du secrétariat.

Le SWAZILAND a proposé l'établissement immédiat d'un groupe de contact pour l'examen des implications financières de la mise en œuvre de la stratégie et le réaménagement du MM, et a été appuyé par nombre de délégations, y compris le Groupe africain et le Groupe Amérique Latine et Caraïbes.

Répondant aux délégués, le président du GTII, Shikongo, a expliqué l'approche de gestion fondée sur des résultats et a apporté son appui à un établissement précoce du groupe de contact de la GC pour compléter le travail resté en suspens du GTII. Avant l'ajournement, le président de la GC, Anaedu a fait observer qu'il n'y avait pas d'objection à l'établissement d'un groupe de contact et que les délégués ne sont pas d'accord uniquement sur le moment de son établissement. Il a indiqué qu'une courte session de la GC serait convoquée mercredi matin 5 septembre, pour prendre la décision concernant le groupe de contact et la manière dont il devrait procéder.

LE COMITE SUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

Le président du CST, William Dar (Philippines) a ouvert la CST 8 et a encouragé le Comité à se concentrer plutôt sur une approche fondée sur la science que sur une approche fondée sur le processus et à ne pas "se dérober" des réformes.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS: Le Comité a élu comme vice-présidents: Michel Sedogo (Burkina Faso), Uladzimir Sauchanka (Biélorussie), Richard Escadafal (France) et Maria Nery Urquiza Rodriguez (Cuba). Rodriguez siègera également comme rapporteur.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX: Le secrétariat a introduit l'ordre du jour du CST (ICCD/COP(8)/CST/1), y compris une nouvelle disposition des thèmes concernant le rapport du Groupe d'experts. Le PORTUGAL, au nom de l'UE, a demandé que les implications du GTII sur le CST soient examinées. Le président Dar a indiqué que cette suggestion sera présentée au Bureau de la CdP. Le CST a adopté l'ordre du jour et organisation des travaux (ICCD/COP(8)/CST/1) tels que révisés oralement.

AMELIORATION DE L'EFFICACITE ET DE L'UTILITE DU CST: RAPPORT FINAL DU GROUPE D'EXPERTS

Le secrétariat a introduit le rapport final du Groupe d'experts (GdE) (ICCD/COP(8)/CST/2, Add.1-9). Le Coordinateur du GdE, Alejandro León (Chili), a parlé du travail accompli par le GdE. L'ITALIE, au nom de l'UE, a noté que le mandat du GdE était large et a précisé que son mandat était étendu davantage, il devrait élaborer les trois articles prioritaires déterminés par la CdP 7: les repères et indicateurs, la stratégie de communication et d'information et la stratégie pour l'érosion des terres et la pauvreté. Les délégués ont ensuite procédé à l'examen des études particulières effectuées par le GdE, sous la conduite de l'expert qui a modéré chacune des études.

Maurizio Sciortino (Italie) a présenté "La stratégie de communication: mise en place d'un mécanisme pour un réseau interactif et thématique de données/métadonnées - THEMANET" (ICCD/COP(8)/CST/2/Add.2). Il a recommandé que le CST mandate la finalisation du prototype avec un budget proposé de €75000. Plusieurs parties ont reconnu l'importance de l'outil, tandis que d'autres ont souhaité avoir des éclaircissements, entre autres, sur: les liens avec d'autres bases de données, les thèmes couverts, les langues utilisées et l'intégration des savoirs traditionnels. La NORVEGE, l'ARABIE SAOUDITE et la FRANCE ont posé la question de savoir qui allait couvrir les coûts d'entretien et de fonctionnement. D'autres ont souligné que l'impact souhaité de THEMANET doit être éclairci, y compris l'audience cible. Le délégué des ETATS-UNIS a encouragé les parties à considérer l'établissement d'un ordre de priorité des projets du GdE à envoyer, compte tenu de la limite des fonds disponibles.

Anders Hjort-af-Ornäs (Suède) a présenté "Méthodologie d'évaluation intégrative pour la pauvreté et l'érosion des terres" (ICCD/COP(8)/CST/2/Add.3). Le rapport élabore une méthodologie

intégrée permettant de déterminer les liens existants entre un grand nombre de projets ou de données. Il a indiqué que les étapes suivantes portent sur: la détermination et la classification des projets qui pourraient utiliser la méthode d'évaluation, l'élaboration d'une base de données, la conduite d'enquêtes rapides et la transformation des données en ensembles de connaissances. En réponse à des questions posées sur la manière dont les pays où l'étude a été menée ont été sélectionnés, il a indiqué que l'étude est focalisée sur l'élaboration de la méthodologie. L'ARABIE SAOUDITE a suggéré que le CST et le CRIC devraient se réunir de manière simultanée. Une ONG a suggéré d'utiliser les indicateurs déterminés par le département chargé du développement international, du Royaume-Uni, et d'autres indicateurs, tels que l'indicateur "spirituel".

Alejandro León a présenté "détermination des écarts perçus entre les connaissances biophysiques, socioéconomiques et culturelles et les activités de la lutte contre la désertification, leurs causes et les manières de les éliminer" (ICCD/COP(8)/CST/2/Add.7), étude qui renferme des recommandations de promouvoir un transfert des sciences et technologies, fondé sur la demande. Plusieurs parties ont fait l'éloge du travail accompli par le GdE et le délégué de l'ITALIE a noté la création, par son pays, d'un centre du savoir traditionnel. Plusieurs parties ont souligné l'absence de ressources pour l'acquisition et la diffusion des connaissances traditionnelles et modernes et pour le transfert des technologies. Le BRESIL a mis en relief les droits de propriété du savoir traditionnel. Le KENYA s'est enquis des droits de propriété intellectuelle associés au transfert des technologies. L'EQUATEUR a souhaité en savoir davantage sur la manière dont le rapport rendait compte du rôle des politiques dans la détermination de l'application des connaissances modernes. Les ONG ont souligné la nécessité d'impliquer les communautés à travers le cycle du projet.

Elena Abraham (Argentine) a présenté "Repères et indicateurs pour la surveillance et l'évaluation de la désertification" (ICCD/COP(8)/CST/2/Add.1). Elle a expliqué que le rapport propose la détermination d'un petit ensemble d'indicateurs basiques, communément utilisés et appropriés pour tous les pays, suivie par la détermination d'indicateurs régionaux et enfin, d'approches particulières aux pays. Les délégués ont attiré l'attention sur les ressources nécessaires à la création et la mise en application de repères et indicateurs et ont mis en exergue les projets en rapport établis au niveau des pays. Le BRESIL a fait part de ses réserves concernant l'adoption de modèles qui ne sont pas particuliers à un pays, précisant qu'ils peuvent être une contrainte posée à la souveraineté. Le PORTUGAL, au nom de l'UE, a suggéré d'examiner les indicateurs et repères dans le cadre du GTII. Les ONG ont souligné la nécessité d'impliquer les parties prenantes. La ROUMANIE a rappelé que ce sujet avait donné "des maux de tête" au Bureau de la CST 6 et a proposé de faire avec les indicateurs disponibles.

Les délégués ont reçu chacun une copie du rapport intitulé "Les opportunités de synergie entre les Conventions environnementales: Résultats des séminaires tenus aux niveaux national et local," qui a été produit en relation avec le travail du GdE sur la "Création de synergies avec d'autres conventions" (ICCD/COP(8)/CST/2/Add.4). Le délégué du BRESIL a introduit un projet en rapport, pour lequel son pays avait élaboré des indicateurs pour montrer comment les trois Conventions de Rio pouvaient être utilisées pour atteindre un objectif.

DANS LES COULOIRS

La GC a réglé la question de savoir si un groupe de contact devait être établi, mais la question de savoir à quel moment il devrait être établi a été prise dans les couloirs et dans des concertations de groupes informels tenus suite à l'ajournement de la GC, tôt mardi après-midi. Les participants ont laissé entendre que le dilemme était en rapport avec le point de savoir si le groupe de contact devait être établi avant ou après les réunions du CST et du CRIC. Ceux en faveur de l'idée de l'établir tard, auraient argumenté que les questions qui resteraient en suspens après les réunions du CST et du CRIC pourraient ainsi être transmises à ce groupe, tandis que ceux en faveur de l'idée de l'établir tôt, craignaient de voir d'importantes questions risquer d'être abordées trop tard dans la session.